L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 4 FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

LEÇONS D'ESPAGNOL.

AUX personnes parlant le français et vice versa. S'adresser par lettres, à M. Agustin Distier, bureau de l'ABEILLE.
31 jan—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Un bon magasin de tailleur avec une bonne clientele; un excellent placement pour une personne connaissant le métier. S'adresser Joe Brandner, No 34 rue Bourbon.
22 janv 3m

DEMANDES.

ON demande Une bonne pour le service d'un enfant. North Galvez, 266.
2fév—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Silvestre Blasini vs Louis Tanet.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 3me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 jan—21 28—fév 3

Eugène Ravain vs. Aug. Bernau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 17,204—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Crescent Boarding Stables, coin des rues Nord Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval bruu.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
2 fév—2 9 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,662—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 fév—3 7 12

Succession de Letitia McMahon, née Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur datif dans la succession de feue Letitia McMahon, née Byrnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fev—1 5 10

John H. Weydig vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,749—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Kirsch, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 janv—31—fév 4 9

Succession de Peter Liulla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,864—Division D.—Attendu que John B. Viret a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Liulla, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 jan—28—fév 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,029—Division A.—Edward E. Sweeney vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward E. Sweeney soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, en son bureau dans la bâtisse Morris, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 20me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1893.
Signé. THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—3f au 20 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,960—Division E—Charles F. Belden vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Charles F. Belden et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire.—Vous êtes par le présent notifiés qu'une réunion des créanciers de Charles F. Belden sera convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant H. L. Garland, Jr, notaire public en cette ville, à son Bureau No 13, Commercial Place, commençant le MARDI, 7 mars 1893, à 11 heures A. M., pour considérer et déterminer si l'intérêt du dit Charles F. Belden dans une certaine propriété foncière sera vendu, et s'il en est ainsi, dans quels termes et conditions.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1893.
Par ordre de
GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4fév—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,976—Division C—Rousseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Rousseau, Latour & Cie, composée de Ferdinand Rousseau, Victor Latour et Armand M. Delavalade, soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, notaire, en son bureau No 9 rue Carondelet en cette ville, le LUNDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leovy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé comme l'avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 janv—20 27—fév—3 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Thos S. Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 jan—5f au 16 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,764—Division C.—Ordre de Cour.—Mme M. L. Duprée, femme de A. J. Duprée et A. J. Duprée, son mari, vs. leurs créanciers.—Que la dite cession des biens faite par Mme M. L. Duprée et A. J. Duprée, son mari, soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, commençant le 21 février 1893, à 11 heures A. M., et que W. K. Hern, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle, et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes les procédures contre les personnes et les biens des pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1893.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
12 janv—3f au 20 j

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 FEVRIER—CLASSE No 129
Tirage de 4 heures P. M.

1me	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
73	46	34	5	57	31	6	19	68	74	52	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur nullement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 3 février 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans des tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,	20,000
1 Lot de..	10,000,	10,000
1 Lot de..	5,000,	5,000
2 Lots de..	2,500,	5,000
5 Lots de..	1,000,	5,000
25 Lots de..	300,	7,500
100 Lots de..	200,	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,	18,000
500 Lots de..	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de...	$60,	6,000
100 Lots de...	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 3 février 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$13 217,901 00	$1,741,044 00
Même temps la semaine dernière	13,422,024 00	1,546,999 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 5,759,200 00
Autres items, comptant	130,700 00
Change à vue sur N. Y.	2,093,200 00
Change étranger	60,400 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	618,300 00
Prêts et escomptes	24,124,700 00
Autre actif comptant	4,466,900 00
Total	$37,253,500 00

PASSIF:

Circulation	846,600 00
Dépôts	24,667,400 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,598,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	619,100 00
Autre passif comptant	102,300 00
Total	$28,834 200 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		175,600
Prêts		79,500
Dépôts	391,200	
Dû aux banques et banquiers	140,300	
Change	263,400	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souveraines Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 63@65; sols péruviens, 59@60; pesos chiliens, 59@60; argent anglais, par £, $4 80@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	7@—
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	5@6
Time do do	6@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 2 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98⅞ ex int. pour l'argent, 98 7/16 ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—97.80.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38¼; New York 83¼ à 84; Nlle-Orléans 83½.

CHANGE.

REICHMARKS—95
Le STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)	484¼@485
Traites de banques (60 jours)	487

Les FRANCS sont inactifs.

Francs de commerce (60 jours)	5.19⅜
Traites de banques (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

$2,000 New Consols	95⅞

Appel de 11 A. M.

10 actions Standard Fireless Engine Co.	3½
20 actions Standard Fireless Engine Co.	3
20 actions N O Brewing Ass'n	107½
10 actions N O Brewing As.	107⅞
11 actions Jackson Brewery	101¼
15 actions Rosetta Gravel Co.	103
$1,000 Fifth District Levee Bds	90

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

20 actions N O Gaslight Co.	111½
50 actions N O Brewing As.	108½
10 actions N O Brewing As.	108⅞
20 actions NO Gaslight Co.	111¼

Appel de 2 P. M.

10 actions Jefferson City Gas	80

Après l'appel de 2 P. M.

25 actions N O Brewing As.	108½
$2,000 New Consols	95⅞
10 actions CC Slaughterhouse Co.	47

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	130½	....
Bank of Commerce	10	16⅞	17½
Canal & Banking Co.	100	165	170
Citizens'	100	94	98
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	18	21
Germania National	100	214	220
Germania Savings	100	315	375
Hibernia National	100	235	241
Louisiana National	100	178⅞	190
Metropolitan	100	179	190
Mutual National	100	109½	115
N. O. National	100	730	860
People's	50	105½	109
Southern National	100	115	120
State National	100	137½	145
Traders	100	70	90
Union National	100	136½	139
Whitney National	100	350	370
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	....	55
Firemen's	50	12	16
Germania Ins. Co.	100	92½	....
Hibernia Ins.	100	....	....
Home Ins.	100	87½	95
Lafayette	50	72½	80
Merchants Mutual	100	32	40
Mechanics' and Traders	100	103	....
New Orleans Ins. Ass.	30	19	....
Sun Mutual Ins.	100	114½	....
Southern Ins. Co.	100	90	93
Teutonia	100	118½	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	145	150
Crescent City	100	103	106½
Canal and Claiborne	40	39	45
New Orleans City	100	131	135
Orleans	50	69¼	72
St-Charles Street	50	102⅞	104
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	45½	47
Imp. Bonded Warehouse	100	33	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	80	85
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	111⅛	112½
N. O. Waterworks Co.	100	111	115
N. O. Brewing Ass.	100	108½	109½
Jackson Brewing Co.	100	101½	102
N. O. Cold Storage Co.	100	....	110
French Opera Association	250	150	170
Sugar Shed Co.	60	25	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'less Ex. Co. of Chicago	10	2⅞	3
Jockey Club	100	126	130
Comb. T. Stand	....	7	....
M. L. & B. As.	....	29½	30½
Edison Elec. Illumin'g. Co.	....	....	....
Takamina Ferment Co.	....	7	9
Rosetta Gravel	100	103	105
Varia. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons.			
Constitutional Bds	....	....	....
Old Louisiana 4's	....	....	....
New Consols	....	95⅞	95⅞
Atchafalaya Levee Bds	....	96½	100
5th District Levee Bds	....	90⅞	92½
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	....	96	100
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	....	96¼	100
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	....	96⅞	99
Red River Atch. & B. B. Bds	....	80	....
Tensas Basin Bonds	....	95	105
Lake Borgne Lev. Bd	....	91	99
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
City 4's	....	101¼	....
Premiums	....	166⅞	167½
Premium drawn number	....	202	220
Privilege on Premiums	....	....	....
Extended Consol	....	104	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	104	....
Extended 6's	....	103½	....
Extended 6's, R. R.	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 5's	....	....	....
City 7's, old	....	100⅞	101½
City 7's, new	....	105¼	106
City 7's, gold	....	106⅞	....
Houston Funding	....	140	150
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	101	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	128⅞	130½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	115¼	120
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.	....	79	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	27	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort.	....	....	....
St-Charles St. RR Co. mort.	....	....	125
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	121	125
N. O. Brewing Association bonds	....	106½	107
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Eryton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	103	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	50	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	28	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	28	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	50	....
School certificates	....	20	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	45	55
Jan. int. cert. on State consols	....	23	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	5	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	15	20
State school warrants	....	24	30
	....	25	40

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,250 balles et 2,000 à arriver.
Le marché est facile et irrégulier.
Les cotes tachées sont de ⅛ à ⅛c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	7⅛	nom	7⅛	nom
Ordinary	7⅝	"	7⅝	"
Good Ordinary	8⅛	"	8⅛	"
Low Middling	8⅞	"	8⅞	"
Middling	9¼		9¼	
Good Middling	9 9/16		9 9/16	
Middling Fair	10 1/16		10 1/16	
Fair	11⅛	nom	11⅛	nom

FUTURS.

Stables.
Janvier — à —; février 9.04 à —; mars 9.05 à 9.06; avril 9.10 à 9.11; mai 9.15 à 9.16; juin 9.21 à 9.22; juillet 9.27 à 9.28; août — à —; septembre — à —; octobre — à —; novembre — à —; décembre — à —.
Les ventes comprennent 79,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9¼; à Mobile 9¼; à Savannah 9⅛; à Charleston à 9¼ Bid à Wilmington 9¼ nom; à Norfolk 9⅜; à Baltimore 9⅞; à Boston 9 7/16; à Philadelphie 9 13/16; à Memphis 9⅜; à Augusta 9¼ à —.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Facile.
Cotes: Middling Gulf 9⅝.

FUTURS.

A peine stables.
Janvier — à —; février 9.15 à 9.19; mars 9.25 à 9.26; avril 9.34 à 9.35; mai 9.42 à 9.43; juin 9.48 à —; juillet 9.52 à 9.53; août 9.53 à 9.54; septembre 9.33 à 9.35; octobre 9.16 à 9.19; novembre 9.10 à 9.12; décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,201,634 balles; même temps l'année dernière, 1,855,508 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,032,444 balles; même temps l'année dernière, 5,496,143 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 754,647 balles; même temps l'année dernière, 1,395,017 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,901,711 balles; même temps l'année dernière, 3,848,578 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 351,926 balles; même temps l'année dernière, 448,623 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,027,809 balles; même temps, l'année dernière, 1,214,174 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable.
Cotes—5 9/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—66 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 64 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 61 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@⅛c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	3 3/16@3⅜
Fully Fair	3 3/16@3⅜
Good fair	3 @ 3⅛
Fair	—@ 3⅛
Good common	2⅞@ 2⅞
Common	2⅝@ 2⅞
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Bien fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	4 9/16@4⅝
Choice white	—@—
Off whites	4⅜@4 7/16
Gray off white	3⅞@ 4
Fancy yellow	3⅞@—
Choice yellow	4 1/32@ 4⅛
Prime yellow	3 15/16@4
Off yellow	3⅛@ 3⅞
Seconds	2⅛@ 3⅛
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

Fermenting stock 3@5c. off per gallon

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy		—@—
Choice		—@20
Strictly prime	18	@19
Good prime	13	@16
Prime	14	@16
Good fair	9	@12
Fair	9	@12
Good common	6	@ 8
Common	6	@ 8
Inferior		—@ 5
Fermenting		—@ 5

SIROP NOUVEAU— à —.

RIZ.

(A la Bourse.)

RIZ ÉGALÉ—Stable

Head	3 @4⅛
Prime	—@—
Good	3⅛@3⅛
Fair	2⅞@3⅛
Ordinary	2⅝@2⅞
Common	2⅜@2⅞
No 2	1⅞@2

RIZ BRUT—Calme et ferme.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 75.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 80 à 4 00; extra fancy $3 50 à 3 60; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 35.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.
CREAM MEAL—Choice $2 90 à —.
GRITS—$3 00.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$— 50.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 54 à 55 pour le blanc, — à 52 pour le mêlé et — à 55 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42; Red Rust Proof Oats 39 à 41.
SON—87½ à 90c.
FOIN—Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 00 à 17 50.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 75 à 20 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 10 à 10⅛; short rib sides 11 à —; long clear sides 11 à —; short clear sides 11 à 11⅛.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11⅞ à 12, long clear sides 11⅞ à 11⅞; short clear sides 11⅞ à 12.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 10 à 10⅛; prime steam 12⅛ à 13.
JAMBON—15⅛ à 16.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅛c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO — Prime 20⅛; good 20, fair 19⅛; ordinary 18⅛; common 17⅛c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 21⅛, good 21⅛; fair 21; low fair 20⅛.
BEURRE—Western Creamery—Extra — à 23c.; extra firsts — à 30c.; firsts 29 à 30c.; Western Dairy — Extra — à 25; extra firsts — à 28; firsts 23 à 24, medium — à 22. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams à 13⅛; twins, full cream, à 12⅛; Young America's, full cream, à 12⅛; singles à 12⅛. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅞c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $21 00 à —— per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à —— per short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 40 à —c.; in bulk 36 à 38c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 7½c. per yard, 2-pound 6⅛c, 1⅞-pound 5⅞c. Western—2¼-pound 6⅞c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1⅞-pound 5⅞c.
Twine—Jute 7⅛ à 7⅛ la livre; Hemp 12⅛.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $4 50 à 5 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6⅛ à 7. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, 10 à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi-baril $4 50, quart de baril $2 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000, $35 00 à —; cocos packed, 3⅛ à 4c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons—par boîte $2 00 à 2 50. Oranges de la Floride $2 25 à 2 50; de la Louisiane par baril $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Nouvelles pecanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb, 14 à 16c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ⅛ à ⅛c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — $2 75 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.
YAMS—$2 00 à 3 00.
OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
CHOUX—Home Grown $2 25 à 2 75 per crate.
CHOUCROUTE—De St-Louis $9 00 à 9 50.
HARICOTS — Choice Northern med. 4c.; Northern red kidney choice à 5⅛; white kidney 5, pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 3c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 00 à 3 00; canards $2 75 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $10 00 à 13 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $1 50 à 2 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 50 à 5 00; dindes $9 00 à 11 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 17⅛ à 18; ceux de la Louisiane 18⅛ à 19.
SUIF—5 à 5⅛c. la livre pour celui de la ville; 4⅛c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 23c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 19 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c., clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c., peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c., dry flint 5⅛; dry salted 5 à 5⅛c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $7 50; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 50c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre, mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2⅛c. la livre, grise 1⅛ à 2c., noire 2 à 2⅛c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 10; F $1 15; G $1 25; H $1 60; I $1 90; K $2 50; M $3 30; N $3 40; W G $3 90; W W $4 00. Essence de térébenthine 30⅛. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 20 à 1 25; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——, barils de sucre 39 à 41c.; barils de riz 37 à 38c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c., Cahaba 45c.; steam coal sur chars $2 00 à 2 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$.....@	2 50
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	2 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
Ouest	1 10@	1 20
Bourbon	1 40@	1 15
Seigle	1 50@	2 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	2 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Dubiceay, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	25@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudeoveaut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousseo, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Ruderer carte blanche, quarts, la douzaine		
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	30 50
Extra Dry		
Delbeck & Co extra dry arts	....@	27 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	31 50
D. E Poi & Co.'s, quarts	....@	29 50
Perrier Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	28 00
Perrier Jouet—Special, quarts	....@	25 00
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	32 50
Bouche, extra Sec, quarts	....@	3 50
Bouche, Sec, quarts	....@	29 00
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	30 50
Veuve Clicquot	....@	30 50
Louis Roederer, quart	....@	33 00
Pinte $2 de plus par caisse	....@	32 75
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	....@	31 00
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	29 50@	....
Ale et Porter	31 50@	....
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@15c
Scantling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
Boards No 1	16 00@....
No 2	14 00@....
No 3	14 00@....
No 4	12 00@....
Weth. b'ds No 1	8 00@10 00
No 2	12 00@....
Ceiling No 1	10 00@....
No 2	11 00@....
	7 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$25 00@....
No 2	19 00@20 00
No 3	16 00@....
Weth. b'ds No 1	14 50@16 00
No 2	14 00@....
Ceiling No 1	20 00@....
No 2	14 00@....
Boards No 1	20 00@....
No 2	18 00@....
No 3	10 00@16 00
Cypress—	
Rough b'ds No 1	32 50
No 2	28 00
No 3	18 00
No 4	16 00
No 5	9 00
Dr'ed b'ds No 1	35 00@....
No 2	30 00
No 3	21 00
No 4	18 00
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	
No 2	
No 3	
Mahogany timber per ton	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	
Laths, per 1000	1 50@ 2 50
Alabama lime	1 75@ 2 00
Cement, domestic	90@ 1 00
Cement, imported	1 50@ 1 75
Slate	2 40@ 3 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	5 00@ 7 50
Brick, paving	9 50@10 00
Brick, ordinary	11 00@12 00
Sand	7 50@ 8 00
Shells, small	20@ 25
Plaster, calcined	20@ 35
Fire brick, American, per 1000	1 85@....
Fire brick, English, per 1000	25 00@....
Shells, large	27 50@....
Fire clay, per barrel	1 25@ 1 50
Lake fire clay	1 65@....
Sewer pipe, per foot	50@....
Chimney flue linings, per foot	15@ 20
	15@ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz.	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 $5, par douz.	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 $3, par douz.	2 50@ 5 00
Lyndon B.C. No 4-0 $3, par douz.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 00
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	28 50
Brown walking cultivator, chacun	22 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30 tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2½
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 85
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 10
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 15
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts., chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts., chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts., chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts., chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts., chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pot double stocks	1 75
Rope, steel, ½-inch and over, base	8½
Rope, manila, ½-inch and over, base	11
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	16
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	@ 3 15
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, per doz.	4 50
Wheel barrows, par douz.	12 50@21 00
Best seal harrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributer	60 00@
Clarke's c. s. meal distributer	65 00@
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre grosse	3⅛@	3⅛
Commun to fair	3⅛@	3⅜
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1⅛@	2
2me qualité, par tête	$10 00@	$14 00
Vaches communes et vieilles	7 00@	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00@	8 00
2me qualité	5 00@	6 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00@	10 00
2me qualité	6 00@	8 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6⅛@	7
Fair Ouachita	6@	6⅛
Moutons—Choice, par tête	2 00@	3 00
Fair, par tête	1 00@	2 00
Vaches laitières—1re qualité par tête	30 00@	45 00
2me qualité, par tête	20 00@	30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	75@110
Mulets communs	40@ 70
Bons mulets de ville	225@250

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Droit "Tesst." No 1

Louis Grunewald Co., L'd vs Mme Margaret Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,287.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 15 février 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres.
Un piano droit "Tesst."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 fév—4 9 15

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et bien situées

— DANS LES —

SIXIÈME, DEUXIÈME ET PREMIER DISTRICTS.

No 192 rue Dumaine, entre Tremé et St-Claude. Belle maison à double corps-de-logis à un étage, avec attic.

No 25 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres—Une résidence à un étage.

Nos 451 et 451 1/2 rue Melpomène, entre les rues Clara et Magnolia—Maison double à un étage retirée de la rue.

No — rue Aline, entre les rues Magazine et Live Oak—Joli cottage retiré de la rue.

Un lot vacant contigu et adjacent aux propriétés ci-dessus.

P. A. Bacas, exécuteur-testamentaire, et autres vs. Armand Courcelle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 37,493.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, — février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement signé et rendu le 21 janvier 1893, par l'honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre, **Premier District**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et avantages y appartenant, situé dans l'îlet borné par les rues **Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia**, dans le premier district de cette ville, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Melpomène sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, le 7 mai 1867 et annexé à un acte de vente de Mme Veuve James Clough passé pardevant J. R. Winchester, notaire, en cette ville le 27 juin 1867.

Les améliorations consistent en une maison double, à distance de la rue, ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine de deux chambres, citernes, lieux d'aisance etc., portant les Nos municipaux 451 et 451 1/2 rue Melpomène, louée $15 par mois.

Deuxième District.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, ayant mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue St-Philippe, sur une profondeur de 85 pieds, 3 pouces entre lignes parallèles, et borné du côté de la rue de Chartres, par une propriété actuellement ou récemment appartenant à O. Blineau, de l'autre côté vers la rue Royale, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à Mme Prévost, et à l'arrière, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à M. Cusachs.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie et une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, lieux d'aisance, water works, etc., portant le numéro municipal No 25 rue St-Philippe, vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893, au taux de $16 par mois payable mensuellement.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tremé et St-Claude, et mesurant, en pied américain, environ 45 pieds 6 pouces de façade rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds.

Les améliorations consistent en une jolie maison double à un étage avec mansarde portant le No 192 rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, et dans la mansarde 2 chambres, une bâtisse en briques, à 2 étages ayant 6 chambres, une autre bâtisse de 2 chambres, citernes, puits, lieux d'aisance, water-works, etc., etc.

Sixième District.

4° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville ci-devant ville de Jefferson) dans le carré d'îlet borné par les rues **Aline, Magazine, Live Oak et Foucher**, désigné par le No 1 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, selon le plan No 52 ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Aline, 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage à distance de la rue ayant une galerie devant, corridor sur le côté, six chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., loué $15 par mois.

5° Un certain terrain dans le même district et carré que la propriété décrite en quatrième lieu et y touchant, désigné par le No 17 sur ledit plan et dessus mentionné, et mesurant 30 pieds de façade rue Aline sur 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux, en coupons-billets portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les acquéreurs garderont assurées les bâtisses et les améliorations pour la valeur des billets et la police sera transférée au détenteur des billets. Les actes de vente devront renfermer toutes les clauses usuelles de non aliénation, vente sans estimation, cinq pour cent par an honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues en 1893, et un dépôt de dix pour cent entre les mains des encanteurs se fera au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 11 18 25—fév—1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moritz Shockat.

No 37,236.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., au No 155 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 janvier 1893, pour le compte de la susdite succession—
Un piano carré de Ballet & Comston, 2 violons, 1 orgue de Reed, 3 bagues en or, 1 mandoline, 1 guitare, 2 malles, effets de toilette, 1 montre plaquée et chaîne.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
25 janv—25 28—1 6 fév

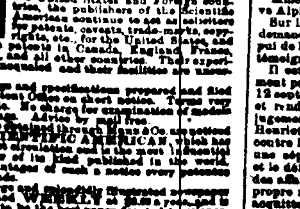

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 312 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Tremé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. de Pouilly, — janvier 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, sur 181 pieds 2 2/8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks; aussi avec l'usage de deux allées, l'une 3 pieds de largeur ouvrant rue Hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 2 3/8 pouces, en commun avec le terrain No 4 et autres, et l'autre allée, 11 2/8 pieds de largeur ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages, à distance de la rue, portant le numéro municipal 312 partout, cuisine ayant 3 chambres, grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à l'arrière, etc.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Vieille Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue de Chartres, sur une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles avec le droit de passage dans une allée de 5 pieds de façade rue de la Douane, et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3 et 27 pieds 6 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 de la rue de Chartres, occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Tremé, Canal, Franklin et Douane**, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue **Tremé**, sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et composé des terrains Nos 5 et 6 du carré 18.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, divisée en trois corps de logis chaque côté, ayant deux chambres et galerie dans le fond et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois à un étage, ayant deux chambres de chaque côté, lieux d'aisance, cuve, etc., connue par les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Tremé.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

UNE PROPRIÉTÉ COTTAGE DE VALEUR,

No 120 rue Champs-Elysées.

Entre Bourgogne et Remparts.

Six Lots de Terre de Valeur,

Rue Champs-Elysées,

Entre Joséphine et Solidelle.

Dans l'Affaire de

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE,

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de, et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit jugement rendu le 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. M. Ermon et als. Dossier No 37,525, pour un partage, il sera vendu à l'encan:

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Remparts désignée par la lettre E, laquelle mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 3 lignes, et sur la ligne opposée près de la rue Remparts, elle a une première profondeur de 122 pieds 2 pouces et 5 lignes, puis elle s'ouvre vers la rue Remparts à une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées, puis elle a une seconde profondeur de 5 pieds 8 pouces vers la rue des Français; puis elle retrécit en s'étendant à une distance de 23 pieds 5 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à la rue des Français, puis une troisième profondeur de 26 pieds 7 pouces et 6 lignes jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle elle mesure 53 pieds 3 pouces et 4 lignes. Le tout conformément à un plan par Sidney G. de l'Isle, voyer, en date du 2 février 1892—le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, et une bâtisse en briques à deux étages, touchant la bâtisse ci-dessus et connu par le No 120 rue Champs-Elysées, ayant en tout corridors et 12 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisance, etc., et installations de gaz, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° **Six certains lots de terre**, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine ou Prieur et Solidelle ou Roman, désignés par les Nos 5, 8, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent comme suit, à savoir:
Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds.
Les lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine ou Prieur sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.
Les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit être divisée en billets-coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1893, en sus de leurs enchères et devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 janv—18 22 29—5 12 19 fév

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'a établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.
23 nov—1m 1f par sem

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:
Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.
Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.
Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MESONNIER, Député-Greffier.
23 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Diamants, Argenterie, Montres en or, Bibliothèques et Livres, Effets personnels, Meubles, etc.

Succession de David S. Bryon.

No 34,855—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—LUNDI, 13 février 1893, à 11 heures A. M., au No 25 rue Magazine, près Gravier (quand les articles ci-dessus auront été transférés dans l'intérêt de la vente), en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 23 janvier 1893, dans la succession de David S. Bryon, Dossier No 34,855, il sera vendu à l'encan—
Un lot de bijouterie, meubles, etc.
Conditions—Comptant.
1fév—1 8 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Huso, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

No 30,672—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1892 et signé le 10 janvier 1893, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," dans re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman, Dossier No 30,672, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 87 nouveau plan (anciennement 81 de la vieille ville de Carrollton), bornés par les rues St-Charles, Short, Pearl et Huso, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 de février 1836, déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex-notaire, et mesurant en mesure américaine 30 pieds, chaque, face à la rue Short, (a même façade sur la rue Huso sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ——, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—fév 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Guerin et Bertha Guerin.

No 37,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 15 février 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 13 janvier 1893 dans l'affaire des successions Alfred Guerin et Bertha Guerin, il sera vendu à l'encan, à savoir
Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec les améliorations etc. qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 1 sur un plan annexé à un acte de vente du 30 décembre 1871 pardevant A. Doriocourt, notaire, et mesurant 26 pieds 5 pouces de face à la rue St-Pierre sur 52 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
15 jan—15 21 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur

DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 277 et 279 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI le 1er mars 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, à moi adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 10 janvier 1893, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le second District de cette ville, dans l'îlet No 174 175 borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier, Robertson et le Chemin du Bayou et mesurant, au pied américain, comme suit
Le lot No 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 86 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond; le lot No 7 mesure 2 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré, et aussi une allée en commun de 2 pieds 6 pouces dans le fond des deux terrains dans toute sa longueur.
Les améliorations consistent d'un joli cottage résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec une addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré. Bonne location, convenable et entourée par des résidences modernes de choix.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.
22 janv—22—fév—1 8 15 22—mars 1

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Commerciales de Choix, dans les Premier et Second Districts.

No 79 rue Front et No 78 rue Fulton allant à travers l'îlet, bâtisse en briques solidement construite, à deux étages, occupée comme café et résidence.

No 111 rue Decatur, bâtisse en briques solidement construite, à quatre étages, occupée comme magasin de fourrage et entrepôt.

Dans l'affaire de Mme Clara Cardona et als vs Mme Pauline Langlee et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 36,057.

PAR CHARLES D. STUART, encanteur—Bureau No 58 rue Camp—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 13 janvier 1893, décrétant une partition dans l'affaire susdite, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent sur la batture du Premier District de cette ville, situé dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan de J. A. Beard, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville, comme lot No 15 et mesurant suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur 116 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté le divisant du lot No 14 et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au pied américain, laquelle propriété fut acquise par feu Angello Costa par achat de la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte fait pardevant H. B. Cénas notaire en cette ville, le 3 mars 1853. Les améliorations consistent en une bâtisse en brique solidement construite à deux étages No 79 rue Front, occupée profitablement comme café et résidence et ayant en outre d'une belle très grande, 6 chambres, couloirs, cour pavée, citerne, etc sous bail jusqu'au 1er octobre 1893 à raison de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, St-Louis, Chartres et Toulouse, désigné comme lot No soixante-six, sur un plan fait par A. Simpson, architecte, déposé à l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 17 de son livre de plans No 6; le dit lot mesure 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Vieille Levée sur 40 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et 22 pieds de largeur dans le fond, au pied anglais; le tout plus ou moins. La dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa, par acte de partage fait avec Antoine Roira, pardevant Ed. Barnett, notaire en cette ville, le 14 novembre 1855. Les améliorations consistent de cette bâtisse en briques de valeur et solidement construite à quatre étages, No 111 rue Decatur, occupée comme magasin de fourrage, allée en commun faisant face à la rue St Louis, à l'arrière de la bâtisse, avec le privilège de l'usage de la cour dans le fond du No 113, et louée à raison de $35 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et 2 ans de crédit, le crédit devant être garanti par les billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant porter toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée aux détenteurs des billets.
L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.
Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 jan—15 21 28—4 11 15 fév

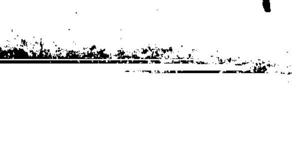

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES.....73